



LIVRET D'ACCUEIL DE L'ADHÉRENT

Bienvenue à l'Atelier du Thabor !

Créé depuis presque quarante ans, l'Atelier du Thabor est un acteur incontournable de la vie sociale et culturelle de Rennes. Sa notoriété repose sur la richesse de son offre artistique et la participation active de ses 330 adhérents au climat de tolérance, de dialogue et de convivialité qui le caractérise.

L'atelier du Thabor une association loi 1901, fermement attachée aux valeurs de respect et d'ouverture. Les bénévoles du conseil d'administration sont engagés au quotidien avec vous et les animateurs pour construire collectivement le "bien vivre à l'atelier".

Ce livret d'accueil et de présentation de l'Atelier est conçu pour vous préciser son fonctionnement associatif, dans un partenariat étroit avec la Ville de Rennes.

L'atelier vous propose tout au long de l'année :

- 18 ateliers de pratique artistique, animés par des artistes reconnus, en dessin/peinture, modèle vivant, gravure, sculpture, ateliers jeunes.
- Des stages ponctuels, sur des week-ends et vacances scolaires, conduits par les animateurs de l'Atelier dans les locaux de l'AdT.
- Des expositions de travaux d'adhérents, donnant à chacun - débutant ou expert – la possibilité d'exposer à l'Orangerie du Thabor et/ou sur les murs de l'atelier.
- Des événements artistiques, comme la Journée des Arts le 18 mai 2019, avec l'organisation d'un grand concours de peinture ouvert à tous, dans les jardins du Thabor, de portes ouvertes, de démonstrations, des animations artistiques et conviviales.
- Son site web [www. Atelierduthabor.fr](http://www.atelierduthabor.fr)
- Une publication mensuelle numérique : « La Lettre ».

Nous sommes convaincus que les activités culturelles et l'engagement associatif sont les clefs d'un meilleur «vivre ensemble» que beaucoup appellent de leurs vœux aujourd'hui.

Jeune ou moins jeune, les portes de l'Atelier du Thabor vous sont grandes ouvertes. C'est une maison que nous souhaitons accessible à tous dans la plus grande diversité.

Janick BROUELLE, Présidente

Contacts : Janick BROUELLE, Présidente, Marie-Paule JOUIN, vice-présidente

Atelier du Thabor– 3 E place Saint-Melaine – 35000 Rennes

www.atelierduthabor.fr - Tél : 02 99 63 73 97 - Email : contact@atelierduthabor.fr

Règles et Recommandations du Bien Vivre Ensemble



L'Atelier du Tabor est une communauté de plus de 300 adhérents qui se doivent d'observer des règles partagées par tous. La bienveillance et le respect des uns envers les autres, comme celui du lieu et du matériel mis à disposition sont requis.

La participation des adhérents est nécessaire à la réussite des événements qui rythment la vie de l'atelier : assemblée générale, expositions internes, externes, Journée des Arts, vernissages, grand rangement, rédaction d'articles pour la newsletter, groupes de travail, réparation du matériel...

Chacun se doit de s'informer (connaissance du règlement intérieur de l'Atelier, de consulter régulièrement les panneaux d'affichage, le site internet, sa boîte mail, la newsletter mensuelle).

<http://www.atelierduthabor.fr>

mot de passe : artmembre (Ryl(b%9^RzFRBH0jNmjz

Quelques règles élémentaires

- Il est interdit d'assister à un atelier sans y être inscrit, y compris pour rattraper une séance
- Eteindre son téléphone portable
- Il est interdit de prendre des photos des modèles en séance
- Partager courtoisement l'espace afin de ne pas gêner son voisin
- Rester à l'écoute de l'animateur
- Respecter les consignes d'utilisation de la machine à café (cf. affichage)
- Signer et dater les œuvres laissées après les cours
- Faire part des éventuels dysfonctionnements à l'animateur ou à l'accueil
- Le parking du cloître n'est pas autorisé aux adhérents.

Rangement et ménage

- Respecter le matériel mis à disposition (cf. affichage)
- Protéger tables et chevalets
- Identifier et ranger son matériel personnel
- Ne pas utiliser les étagères réservées aux animateurs et à la sculpture
- A la fin de chaque séance, ranger et nettoyer les tables, chevalets
- Laisser libres et propres éviers et paillasses
- Ranger les bocaux dans le placard sous l'évier au rez-de chaussée
- Balayer les sols après les séances et les nettoyer, le cas échéant
- Entreposer, dans le placard près de l'escalier, les objets trouvés
- Utiliser les vestiaires mis à disposition
- Veiller à la propreté des toilettes et signaler le manque de savon et/ou papier toilette.

La sécurité

- Dégager les issues de secours
- Dégager l'accès aux extincteurs, à l'armoire électrique, aux prises électriques
- Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'Atelier
- Ne rien poser devant et sur le four et surtout ne pas l'ouvrir quand il fonctionne (cf. règles de vie sculpture)
- Une trousse de premiers secours est rangée dans le placard au dessus du vestiaire.

Les économies d'énergie

- Fermer impérativement les portes d'entrée en période de chauffage
- Ne rien stocker devant les radiateurs pour ne pas gêner leur fonctionnement
- Économiser l'eau, ne pas la laisser couler inutilement
- Fermer la porte des toilettes en sortant, cette fermeture conditionne l'extinction de la lumière.

MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION À LA VIE DE L'ATELIER

- 1965** Création par Pierre GILLES de l'Académie libre de l'ESCABEAU réunissant un grand nombre de peintres amateurs dans les combles de la prison St Michel, rue Rallier du Baty – Animation par Pierre GILLES jusque dans les années 70, remplacé ensuite par Mariano OTERO
- 1977 - 1979** L'ESCABEAU se réunit à la MJC du Grand Cordel.
- Février 1979** Réunion initiée par un groupe d'Artistes rennais, en partenariat avec la Ville de RENNES en vue de créer une association pour gérer un atelier d'arts plastiques. Deux cents personnes intéressées par le projet sont présentes à cette réunion.
- Avril 1979** Réunion au cours de laquelle sont adoptés les statuts de la future association. 21 personnes se proposent pour former le 1er Conseil d'Administration. Le 1er bureau est élu avec pour Président : Pierre GILLES, vice-présidents : Mme BARANGE, Bernard BRILLET, Jean-Yves MAYEUX. Secrétaire : M. LEMESLIF, secrétaire adjoint : M. BOILÈVE, trésorier : M. RELIN, trésorier-adjoint : Géry MAUNY.
- 29 Avril 1979** L'association ART (Arts, recherches et techniques) est née. Ses objectifs sont de promouvoir les Arts plastiques, être un lieu de rencontre pour les Artistes et amateurs, être un lieu d'exposition.
- 2 Juillet 1979** Le projet de création d'un atelier d'arts plastiques, soutenu par la nouvelle municipalité élue en 1977 et le soutien de Mme GISLAIS, conseillère municipale déléguée aux arts plastiques et M. GABILLARD, est approuvé par le conseil municipal de la Ville de RENNES dans l'ancienne Chapelle des Catéchistes, située près du cloître de l'Abbaye Saint-Melaine.
- La **Ville de RENNES** fournit à l'Atelier du Thabor des chevalets, tables, tabourets et une presse pour la gravure, ainsi qu'une subvention pour le fonctionnement de 20 000 francs.
- 1^{er} décembre 1979** 75 adhérents sont inscrits. L'Atelier est ouvert les mercredis, vendredis et samedis.
- 23 Février 1980** Inauguration officielle de l'Atelier, en présence de la municipalité et de monsieur le Maire Edmond HERVÉ.
- 1996** 1^{re} "Journée Peinture" qui deviendra la "Journée des Arts".
- 1998** La création d'un emploi d'agent de développement associatif.
- 1999** 1^{er} Atelier "Sculpture".
- 2001** 1^{re} exposition collective à l'Orangerie.
- 2006** Création du site internet www.atelierduthabor.fr
- 2012** Rénovation des locaux.